

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Chez Bureau Familial Granite Inc. (« Granite »), nous nous engageons à protéger la vie privée de nos clients et à préserver la confidentialité des renseignements personnels qui nous sont confiés. La protection de ces renseignements et le maintien de leur sécurité sont au cœur des services que nous offrons.

La présente Politique de confidentialité décrit la manière dont Granite recueille, utilise, conserve, communique et protège les renseignements personnels dans le cadre de la prestation de ses services. Elle précise également les droits dont disposent les personnes à l'égard de leurs renseignements personnels et explique comment communiquer avec nous pour toute question, préoccupation ou demande.

Granite s'engage à respecter les lois applicables en matière de protection des renseignements personnels au Canada et au Québec, notamment la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé du Québec.

Si, après avoir pris connaissance de la présente Politique de confidentialité, certaines de vos questions demeurent sans réponse, nous vous invitons à communiquer avec nous. Nous nous ferons un plaisir de vous aider.

Qui sommes-nous?

Bureau Familial Granite Inc. est une firme de gestion de portefeuille inscrite auprès de l'Autorité des marchés financiers (« AMF ») du Québec.

Granite offre des services de gestion de placements et de bureau familial à des particuliers, des familles, des fiducies, des sociétés et d'autres entités. Afin de respecter nos obligations légales, réglementaires, fiduciaires et contractuelles, nous devons recueillir et conserver certains renseignements personnels concernant nos clients et, dans certaines circonstances, les membres de leur famille ainsi que les personnes qui leur sont associées.

La compréhension de votre situation financière, de vos objectifs, de votre situation familiale, de votre tolérance au risque et de vos besoins en matière de placement nous permet de vous fournir des conseils et des services adaptés à votre situation. Il s'agit à la fois d'une exigence réglementaire et d'un élément fondamental d'une gestion prudente et efficace du patrimoine.

Votre consentement

En établissant une relation d'affaires avec Granite, en signant des documents d'ouverture de compte, en remplissant des formulaires, y compris ceux de vos dépositaires, ou en nous fournissant autrement des renseignements personnels, vous consentez à la collecte, à l'utilisation, à la communication et à la conservation de vos renseignements personnels conformément à la présente Politique de confidentialité.

Lorsque vous nous fournissez des renseignements personnels concernant des personnes de confiance, des membres de votre famille, des bénéficiaires, des fiduciaires, des représentants d'entreprise ou toute autre personne, il vous incombe de vous assurer que vous avez obtenu les consentements nécessaires pour communiquer ces renseignements à Granite.

Vous pouvez retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation ou à la communication de vos renseignements personnels en tout temps, sous réserve des restrictions légales, réglementaires, contractuelles ou opérationnelles applicables. Veuillez toutefois noter que le retrait de votre consentement pourrait limiter notre capacité à continuer de vous fournir certains ou l'ensemble de nos services.

Quels renseignements personnels recueillons-nous?

Dans le cadre de l'ouverture de comptes, de nos échanges avec les clients, des révisions périodiques de dossiers, des mises à jour et des communications continues, Granite peut recueillir les renseignements personnels nécessaires à la prestation de ses services et au respect des lois et règlements applicables.

Selon la nature de la relation d'affaires, les renseignements personnels recueillis peuvent notamment comprendre :

- Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse courriel et d'autres coordonnées;
- La date de naissance, la citoyenneté, la résidence fiscale, le numéro d'assurance sociale et d'autres renseignements d'identification;
- Les renseignements relatifs à l'emploi, à la profession, à l'employeur ainsi qu'à la provenance du patrimoine ou des fonds;
- Les renseignements financiers, notamment les actifs, les passifs, les revenus, la valeur nette, les renseignements bancaires, les avoirs détenus dans les comptes, l'historique des placements et les renseignements sur les transactions;

- Les objectifs de placement, la tolérance au risque, les connaissances en matière d'investissement, les besoins de liquidité et tout autre renseignement pertinent à l'évaluation de la convenance des services ou des placements;
- Les renseignements concernant le conjoint, les personnes à charge, les bénéficiaires, les fiduciaires, les mandataires ou toute autre personne liée, lorsque ces renseignements sont nécessaires à la prestation de nos services;
- Les renseignements requis pour satisfaire aux obligations relatives à la lutte contre le blanchiment d'argent, à la connaissance du client (« KYC »), à la déclaration fiscale et aux exigences réglementaires;
- Les dossiers de communications et d'interactions avec Granite, y compris les rencontres, les appels téléphoniques, les courriels, les communications électroniques et les instructions reçues.

Il vous incombe d'informer Granite de tout changement important concernant vos renseignements personnels. Nous pourrions périodiquement vous demander de mettre à jour vos renseignements afin de nous assurer que nos dossiers demeurent exacts, complets et à jour.

Comment recueillons-nous les renseignements personnels?

Nous recueillons principalement vos renseignements personnels directement auprès de vous, notamment lors de rencontres, d'entrevues, de l'ouverture de comptes, de questionnaires, de correspondances, de communications électroniques et de nos interactions continues.

Nous pouvons également recueillir des renseignements personnels auprès des sources suivantes :

- Les dépositaires, institutions financières et fournisseurs de services de placement;
- Les conseillers professionnels, tels que les comptables, avocats, fiscalistes ou consultants, lorsque vous nous y avez autorisés;
- Les organismes gouvernementaux, autorités réglementaires et registres accessibles au public;
- Les agences d'évaluation du crédit, les fournisseurs de services de vérification d'identité et les fournisseurs de services de prévention de la fraude, lorsque la loi l'exige ou le permet;
- Toute autre source que vous nous avez autorisés à consulter ou avec laquelle vous nous avez autorisés à communiquer dans le cadre des services que nous vous fournissons.

Les renseignements personnels peuvent être recueillis en personne, par téléphone, par voie électronique, au moyen de portails clients sécurisés, par courrier ou par tout autre mode de communication approuvé.

Pourquoi conservons-nous ces renseignements personnels?

Granite recueille et conserve des renseignements personnels afin de :

- Fournir des services de gestion de placements et de bureau familial;
- Comprendre la situation de ses clients et évaluer la convenance des conseils, stratégies et services offerts;
- Respecter les exigences réglementaires applicables, notamment en matière de valeurs mobilières, de fiscalité, de lutte contre le blanchiment d'argent et de conformité;
- Vérifier l'identité des clients et prévenir la fraude, les crimes financiers et toute activité non autorisée;
- Communiquer avec les clients et leurs représentants autorisés;
- Tenir des dossiers exacts et complets et respecter ses obligations contractuelles;
- Protéger les intérêts de ses clients ainsi que ceux de Granite.

Nous ne recueillons et ne conservons que les renseignements personnels raisonnablement nécessaires à la réalisation de ces objectifs.

Avec qui partageons-nous vos renseignements personnels?

Granite peut communiquer des renseignements personnels lorsqu'il est nécessaire de le faire afin de fournir ses services, de respecter ses obligations légales ou réglementaires, ou de protéger ses intérêts commerciaux légitimes.

Les renseignements personnels peuvent être communiqués aux personnes ou organismes suivants :

- Les dépositaires, courtiers, institutions financières et gestionnaires de fonds externes;
- Les fournisseurs de services participant à la conservation, à la validation ou au traitement des données de Granite, notamment les fournisseurs de systèmes de gestion de portefeuille, de négociation et de conformité;
- Les autorités réglementaires, organismes gouvernementaux, autorités fiscales, organismes d'application de la loi, organismes d'autoréglementation ou tribunaux, lorsque la loi l'exige ou le permet;

- Les conseillers professionnels, y compris les avocats, comptables, fiscalistes, auditeurs, spécialistes de la conformité et consultants;
- Les fournisseurs de services technologiques, d'infonuagique, de cybersécurité, de communication, d'administration, d'impression et de gestion documentaire qui soutiennent les activités de Granite.

Granite exige que les fournisseurs de services qui traitent des renseignements personnels en son nom mettent en place des mesures appropriées de confidentialité et de sécurité afin de protéger ces renseignements.

Certains fournisseurs de services peuvent être situés à l'extérieur du Québec ou du Canada. Dans de telles circonstances, les renseignements personnels peuvent être assujettis aux lois de la juridiction où ils sont traités ou conservés. Avant tout transfert de renseignements personnels à l'extérieur du Québec, Granite prend des mesures raisonnables pour évaluer les risques liés à la protection de la vie privée et mettre en place des mesures de protection adaptées.

Où conservons-nous les renseignements personnels de nos clients?

Les renseignements personnels peuvent être conservés dans des systèmes électroniques sécurisés, des environnements de stockage chiffrés, des plateformes infonuagiques, des systèmes de sauvegarde ainsi que dans des dossiers physiques.

Granite met en œuvre des mesures de protection physiques, administratives et technologiques visant à protéger les renseignements personnels contre tout accès, utilisation, communication, modification, perte, vol ou destruction non autorisés.

Ces mesures de sécurité peuvent notamment comprendre :

- Des contrôles d'accès fondés sur les besoins opérationnels;
- La protection par mot de passe et l'authentification multifactorielle;
- Le chiffrement des renseignements lorsque cela est approprié;
- Des outils de surveillance en cybersécurité et de protection des postes de travail;
- Des procédures sécurisées de sauvegarde et de reprise des activités en cas de sinistre;
- Des obligations de confidentialité pour les employés ainsi que de la formation en matière de protection des renseignements personnels;
- Des mesures de sécurité physique visant les bureaux, les appareils et les dossiers.

L'accès aux renseignements personnels est limité aux employés, représentants et fournisseurs de services autorisés qui ont besoin d'y accéder dans l'exercice de leurs fonctions.

Pendant combien de temps conservons-nous les renseignements personnels?

Granite conserve les renseignements personnels pendant toute la durée de la relation d'affaires avec le client et, par la suite, aussi longtemps que nécessaire pour satisfaire aux exigences légales, réglementaires, fiscales, d'audit, de continuité des activités ou à d'autres besoins opérationnels.

À moins qu'une période de conservation plus longue ne soit exigée par la loi, Granite conserve généralement les renseignements personnels pendant une période minimale de sept (7) ans suivant la fin de la relation d'affaires avec le client.

Une fois les obligations de conservation remplies, les renseignements personnels sont détruits de manière sécuritaire, anonymisés ou autrement éliminés conformément aux politiques et procédures de conservation des documents de Granite.

De sécurité et atteintes à la confidentialité

Granite maintien des procédures visant à détecter, évaluer, documenter et gérer les incidents de confidentialité impliquant des renseignements personnels.

Lorsque les lois applicables l'exigent, Granite avisera les personnes concernées ainsi que les autorités réglementaires compétentes de tout incident de confidentialité présentant un risque de préjudice sérieux.

Granite tient un registre des incidents de confidentialité conformément aux exigences légales et réglementaires applicables.

Quels sont vos droits?

Vous pouvez communiquer avec le Responsable de la protection des renseignements personnels de Granite aux coordonnées indiquées ci-dessous afin d'exercer vos droits en matière de protection des renseignements personnels ou d'obtenir des renseignements supplémentaires concernant nos pratiques de confidentialité.

Une preuve d'identité pourra être exigée avant le traitement de votre demande.

Au Québec, les personnes concernées peuvent notamment bénéficier des droits suivants :

Accès, suppression et rectification	Retrait du consentement
Vous pouvez demander l'accès aux renseignements personnels que Granite détient à votre sujet. Vous pouvez également demander la rectification de renseignements inexacts, incomplets ou périmés et, lorsque la loi le permet, demander la suppression ou l'anonymisation de certains renseignements personnels.	Vous pouvez retirer votre consentement à la collecte, à l'utilisation ou à la communication de vos renseignements personnels, sous réserve des limitations légales, réglementaires et contractuelles applicables. <u>Veillez noter</u> que si ce consentement est retiré, Granite pourrait être dans l'impossibilité de continuer à vous fournir certains ou l'ensemble de ses services.

Droits additionnels

Sous réserve de la législation applicable, les personnes concernées peuvent également avoir le droit de :

- Demander des renseignements concernant le traitement de leurs renseignements personnels;
- Demander des renseignements concernant la communication ou le transfert de leurs renseignements personnels à l'extérieur du Québec;
- Obtenir leurs renseignements personnels dans un format technologique structuré lorsque la loi l'exige;
- Déposer une plainte concernant les pratiques de Granite en matière de protection des renseignements personnels.

Pour obtenir de plus amples renseignements concernant vos droits en matière de protection des renseignements personnels, nous vous invitons à consulter :

[La Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques \(LPRPDE\) - Commissariat à la protection de la vie privée du Canada](#)

[Commission d'accès à l'information du Québec](#)

Comment communiquer avec nous?

Le chef de la conformité de Granite agit à titre de Responsable de la protection des renseignements personnels de la firme et est chargé de veiller au respect des lois applicables en matière de protection des renseignements personnels ainsi qu'à l'administration de la présente Politique de confidentialité.

Le Responsable de la protection des renseignements personnels est disponible pour répondre aux questions, traiter les demandes d'accès et de rectification, recevoir les plaintes et répondre à toute préoccupation relative à la collecte, à l'utilisation, à la communication, à la conservation ou à la protection des renseignements personnels.

Courriel: conformite@granitemfo.com

Adresse postale :

Bureau Familial Granite Inc.
1100 -1 Carré Westmount
Westmount, Québec H3Z 2P9

Modifications à la présente politique de confidentialité

La présente Politique de confidentialité peut être modifiée périodiquement afin de tenir compte des changements apportés aux exigences légales et réglementaires, aux orientations des autorités compétentes, aux technologies utilisées, aux pratiques d'affaires de Granite ou aux services qu'elle offre.

La version la plus récente de la présente Politique de confidentialité sera mise à la disposition du public sur le site Web de Granite ainsi que par tout autre moyen de communication approprié. Lorsque cela est jugé nécessaire, les modifications importantes pourront être communiquées directement aux clients.